



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Soutien financier d'actions
Mois sans tabac
2021

DSPE/DPPS

Présentation soutien financier 2021

Publics cibles prioritaires :

- CSP - (employés, chômeurs, ouvriers, ...)
- Personnes en situation de difficultés socioéconomiques
- Femmes enceintes, femmes allaitantes, parents
- Personnes sous-main de justice
- Jeunes
- Salariés

Présentation soutien financier 2021

Cadrage des actions :

- Positionnement du projet dans l'environnement médico-social du bassin de vie,
- Présence de partenariats et mutualisation des ressources,
- Implication et participation de la population concernée et des professionnels,
- L'action devra s'appuyer autant que possible sur des interventions validées et ayant fait leur preuve, au niveau national voire international,
- Pertinence des indicateurs de réalisation et de résultats prévus pour l'évaluation, qui permettra une observation et une analyse des résultats.

Présentation soutien financier 2021

Cadrage des postes de dépenses :

- Les ateliers ou suivis individuels ou collectif de psychologie, sophrologie, hypnose peuvent être pris en charge.
- Financement des outils : conception de goodies, d'oriflammes, bâches, kakémono pour des événements d'envergure de type événementiel. La fabrication et la diffusion de ces outils devront être accompagnées d'actions de proximité.
- Temps de coordination : peut être financé pour le déploiement des actions Mois sans tabac.
- Actions d'évaluation : le budget doit être distinct de celui de l'action, présenté par poste de dépense. L'évaluation peut être financée, son coût ne pourra pas excéder 5% du coût global de l'action.

Présentation soutien financier 2021

Calendrier :

Dépôt du dossier : au plus tard le 15 septembre 2021.

Instruction des dossiers : ARS / CRES / Assurance maladie le 16 septembre 2021.

Les acteurs seront informés de la décision du comité de sélection le 17 septembre 2021.